

Valence Romans Agglomération 50 rue Denis Papin 26000 VALENCE

Valence, le 15 février 2017

A l'attention de : M. Stéphane BESSON Directeur de la DCRH

Objet : Rémunération des agents du service des sports

Monsieur le Directeur,

A plusieurs reprises lors de différentes rencontres mensuelles nous vous avons alerté sur le mécontentement des agents de la patinoire au regard de la rémunération de leurs heures de Week-end.

Ce mécontentement s'amplifie car ces agents ont la sensation de ne pas être entendus. Ils n'ont en effet pas eu de réponse officielle à leur courrier transmis à la DCRH en fin d'année dernière. Par ailleurs nous avons été sollicités par les agents travaillant au sein des piscines qui s'inquiètent également de l'évolution de leur rémunération.

Leurs demandes sont concordantes, elles portent sur une harmonisation du régime des primes au sein du service des sports notamment pour le travail de week-end.

Les agents de la patinoire nous ont demandés de déposer pour leur compte un préavis de grève afin d'engager une action entre le 22 février et le 5 mars 2017. Nous sommes prêts à leur apporter notre concours.

Il semble qu'il n'est pas réaliste d'attendre le second semestre 2017 pour harmoniser les rémunérations des agents du service des sports et ce d'autant que les responsables de ces agents ont fait des propositions pour engager ce travail.

L'organisation d'une rencontre entre vous et l'ensemble des agents du service pourrait être de nature à apaiser les tensions si elle est suivie de propositions et d'un calendrier de mise en œuvre.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la section locale du SAFPT